

Lettre ouverte aux professionnels du psychosocial

ou

L'été des deux malaises

Les propos qui suivent sont en recherche, ils ne sont pas toujours justifiés (normalisés).

Un jour, un professionnel du psychosocial m'a demandé comment je décrirais la limitation de communication (premier malaise) que je pouvais ressentir avec lui ou certains de ses semblables. J'ai balbutié les mots de statut professionnel, de (auto-)stigmatisation, un début d'explication, ce fut tout.

Le langage, le plus structuré et le plus sauvage (le plus fou ?), et sa communication sont en cause. Le langage des mots et celui des émotions, surtout lorsqu'on parle.

Le problème que pose la communication pourrait être évacué en admettant qu'il ne s'agit que d'un accès facilement aménageable entre un émetteur et un récepteur. C'est oublié qu'elle est une structure qui peut dépendre de liens hiérarchiques, de statut, de pouvoir, d'autorité (de culture, d'intelligence, de mémoire ?).

Mais le partage vivant de la langue et de la culture, sens en mouvement, ne se fige pas dans cette perspective. Les traits d'humanité de chacun s'expriment en une vaste structuration personnelle, mais dont seule une petite partie sera mise en commun (commun-ication), les mots.

Si le langage est pris dans un cadre de référence (un courant, une école, un mouvement), même le propos le plus ténu, l'expression du désir le plus ténu, si c'est aussi lui qu'on veut entendre, risque de n'être compris que comme une indication, d'autre chose, de n'être qu'une interprétation. Sans cadre de référence stricte, les mêmes propos, mêmes désirs, agiront comme des révélateurs d'une vérité à suivre. Et il est nécessaire d'intégrer cette vérité, si l'on veut intégrer la personne. Et ce processus est aussi à sa mesure un véritable facteur d'innovations pour la société.

Autrement ce peut être l'isolement et la perte d'autonomie.

Ainsi le dit et l'entendu peuvent être pris pour vrais, et gagner une conscience claire intelligente de ce qu'elle défend.

Le langage professionnel est structuré selon un code éthique et un code rhétorique qui oriente la communication vers une formulation allant dans le sens du professionnel (tendant à donner raison au professionnel). Il confère à celui qui exerce la profession l'autorité certaine de sa raison sur l'autorité incertaine (ou non certifiée) de celui à qui il s'adresse (l'autodidacte, le sauvage, le naturel, l'amateur, le profane).

Là, on peut dire que l'étiquette est contraignante.

Seuls les humanistes curieux peuvent entendre sans filtre la langue vivante dans chacune de ses inflexions, et à chaque parole édifier un sens nouveau, réactualisé. Le respect des mots du souffrant psychique, dont l'autorité est incertaine, est nécessaire à la société qui veut l'intégrer, avec son langage propre.

Dans cet esprit d'intégration, j'appelle les professionnels du psychosocial à bien considérer la place faite aux initiatives des usagers de la psychiatrie, à ce que j'appelle l'initiative usagère, citoyenne et bénévole, qui a déjà pu amener nombre de projets, dont les associations autogérées.

Pour le sens qu'il peut avoir, il est nécessaire de préserver la possibilité de l'engagement citoyen bénévole, non-salarié, au sortir de l'hôpital psychiatrique. De plus, l'initiative usagère a besoin d'être encouragée (mais comment ?), pour qu'existe l'expression du savoir des souffrants psychiques, l'expression de leur liberté, de leur autonomie, de leur autodétermination.

Enfin, je trouve regrettable que les luttes menées pour appeler « pairs » les « patients » hors de l'hôpital (et souvent constitués en associations autogérées) soient reniées au point que ce qui était devenu association de « pairs » soit relégué à n'être à nouveau plus qu'association de « patients », une régression qui n'est là que pour protéger l'appellation de pairs aidants professionnels.

La pair-aidance n'est pas nouvelle (deuxième malaise), ce n'est pas une école qui nous l'apporte, mais l'entraide dans les associations. S'entraider, c'est être pair-aidants. Osons peut-être la différence entre pair-aidant professionnel et ce que j'appelle pair-aidant naturel (ou sauvage, ou autodidacte, ou amateur, ou profane).

Il est évident que, de par son statut, le pair-aidant professionnel sera un interlocuteur privilégié des autres professionnels, par esprit de corps, plutôt peut-être que le pair-aidant naturel, amateur.

C'est pourquoi je répète mon appel à la meilleure conscience des professionnels du psychosocial, pair-aidants professionnels compris, pour l'initiative usagère, et pour une place et une reconnaissance des pairs-aidants naturels.

Les structures autogérées, sans salariés, participent grandement à la prévention en santé mentale, elles œuvrent pour la dignité citoyenne et l'autonomie des personnes.

Et à Genève, elles risquent de disparaître, si l'on n'y prend pas garde, au profit d'une structure qui serait alors gérée par des professionnels salariés.

Le choix, et celui aussi de la diversité, est là, pour l'avenir.

Je vous adresse mes meilleures salutations.

Jean-Marc Allaman / 23.07.2015